

[Referent securite charge de protection et prevention risques professionnels en entreprise](#)



Durée de la formation : 3 jours
Type de formation : Perfectionnement
Référence : PSSC16

Description de la formation

Objectif :

- Identifier les obligations réglementaires de l'entreprise en matière de santé et de sécurité au travail ;
- Participer à la mise en œuvre des méthodes et outils permettant d'analyser et de maîtriser les risques professionnels

Programme :

THEMES	DUREES
Accueil et ouverture du stage	0 h 30
Contexte réglementaire de la santé et de la sécurité au travail - Cadre réglementaire et normatif de la santé et de la sécurité au travail - Principales obligations liées à l'organisation du travail	6 h 30
Fondamentaux de la prévention - Danger et risques - Accidents du Travail, Maladies professionnelles - Prévention et protection - Enjeux humains et financiers - Acteurs et sources d'information en santé et sécurité au travail	3 h 30

Méthodes et outils	10 h 00
- Introduction à la démarche d'évaluation des risques professionnels	
- Initiation à l'analyse d'une situation de travail	
- Méthodologie de l'arbre des causes	
Bilan et synthèse de la formation	0 h 30
Durée totale	21 h 00

Validation :

Attestation de fin de formation remise au participant + Attestation de présence

Pré-requis :

Personne désignée par l'employeur en application de l'article L4644-1 du Code du travail (entré en vigueur le 1er juillet 2012) pour s'occuper des activités de protection et de prévention des risques professionnels de l'entreprise